

son agriculture cet appoint si nécessaire pour son succès ; mais les mesures particulières qui peuvent ainsi être prises, ne peuvent exonérer le gouvernement fédéral de pourvoir au bien général de toute la confédération.

Voici, d'après nous, qu'elle devrait être l'organisation générale.

Chaque Province devrait avoir son entomologiste provincial, chargé de veiller plus spécialement aux besoins de son territoire particulier ; et ces entomologistes provinciaux devraient former un conseil ayant pour tête l'Entomologiste fédéral à Ottawa, pour se communiquer leurs observations, discuter leurs opinions scientifiques, et adopter des mesures pratiques, pour toute la Puissance. Ce Conseil pourrait siéger deux fois par an, une semaine ou deux, et présenter chaque année, un rapport commun à la législature fédérale, qui en ferait publier les conclusions pratiques pour les disséminer dans toute la Puissance. On formerait à Ottawa un musée général, et chaque entomologiste provincial apportant à ce musée des spécimens et échantillons de sa province, insectes, végétaux, plantes cultivées, nuisibles, préparations microscopiques, etc., etc., on aurait là bientôt une source féconde de renseignements, où, de toutes les parties de la Puissance, chacun pourrait aller puiser pour son propre bénéfice.

Et quel intérêt ne présenterait pas au visiteur, au savant, à l'homme des champs même, cette réunion des produits du sol, de toutes les parties de notre vaste territoire ! Les insectes de Vancouver à côté de ceux d'Ontario, les céréales du Manitoba à côté de celles de Québec, etc., etc. ! Une heure d'inspection dans ce musée en dirait plus à l'étranger, que la lecture des volumes et rapports les mieux élaborés.

Mais, dira-t-on, ce sont là de belles théories ; et le moyen de les appliquer?... Les dépenses d'un tel Bureau seraient énormes !

A cela nous répondrons que l'agriculture étant le premier